

**ANNEXE 3**

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXERCICE À TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION**

À transmettre au service DIV1 C par mél, à : [Ce.35div1remp@ac-rennes.fr](mailto:Ce.35div1remp@ac-rennes.fr) pour le 31 mars 2022 au plus tard \*.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

AFFECTATION ACTUELLE : .....  DIR  POSTE CLASSE  ASH  BD/TRS  AUTRE

CODE UAI : 035.....

**SOLLICITE ① :**

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION	
⇒ Il s'agit :	<input type="checkbox"/> d'une première demande <input type="checkbox"/> d'un renouvellement
<p>➤ Votre formulaire doit impérativement être accompagné, a minima, d'un courrier motivé et argumenté à joindre à votre mél de demande.</p> <p>➤ Dans le cas d'une situation relevant d'une problématique médicale, <u>et uniquement dans ce cas</u>, en plus de ce formulaire à retourner par mél, il convient d'adresser à la Division du 1<sup>er</sup> degré, sous pli confidentiel, tous documents justificatifs qui seront transmis par les services au médecin des personnels.</p>	

COCHÉZ : LA OU LES JOURNÉE(S) <b>NON TRAVAILLÉE(S) SOUHAITÉE(S)</b>					ORGANISATION DU SERVICE
LUNDI	MARDI	MERCREDI **	JEUDI	VENDREDI	<input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Annualisée ***
Quotité indicative souhaitée : <input type="checkbox"/> 50% <input type="checkbox"/> 75%					
<b>Attention, il s'agit d'une préférence, ceci n'a rien de contractuel.</b>					

➤ **PARTICIPATION AU MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL 2021 :**  OUI  NON

➤ J'ai bien pris connaissance des incompatibilités du temps partiel avec certains postes :  OUI  NON

Pour les personnels participant au mouvement et ayant obtenu un nouveau poste :

En fonction du poste obtenu, en cas d'incompatibilité telle qu'énoncée dans la note départementale, votre demande temps partiel sera automatiquement refusée.

SURCOTISATION	
<input type="checkbox"/> Je sollicite la surcotisation pour la durée de l'année scolaire 2021-2022 ②	<input type="checkbox"/> Je ne sollicite pas la surcotisation
<b>Cadre réservé à l'administration</b>	<b>Cadre destiné au PE</b>
<b>Quotité de service :</b> <b>Jour(s) TP :</b> <b>Date :</b>	<b>À :</b> ..... <b>Le :</b> / / <b>Signature :</b>

① Cochez les cases qui correspondent à votre demande.

② Pour toutes les questions relatives à la surcotisation, veuillez prendre contact avec votre gestionnaire individuel via I-PROF.

\* Les demandes reçues après cette date ne seront pas traitées.

\*\* 1 mercredi sur 2 pour un 50% dans les écoles à 4,5 jours. Le mercredi n'est pas travaillé dans les écoles à 4 jours. Dans les autres cas, les mercredis sont travaillés.

\*\*\* Sous réserve des contraintes et nécessités de service.